

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement
0110612015		2015-54

### 1. Intitulé du projet

Aménagement de l'avenue des Belges (RD 373), entre le nouvel échangeur du contournement du Puy-en-Velay réalisé par l'Etat et la rue du Docteur Pascal

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'agglomération du Puy en Velay

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Michel JOUBERT Président de la Communauté d'agglomération

RCS / SIRET

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km	Élargissement de l'avenue des Belges sur 400 ml pour créer : - au nord du carrefour avec le boulevard Bertrand de Doue, 3 couloirs de circulation de 3,5 m de large, une voie verte de 3 m de large et un trottoir de 2 m - au nord du carrefour avec le boulevard Bertrand de Doue, un doublement du pont route sur la voie de chemin de fer
7 a ponts d'une longueur inférieure à 100 mètres	

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet est la re-qualification de l'avenue des Belges, entre le nouvel échangeur de la N88 (axe Lyon Toulouse) réalisé dans le cadre du contournement du Puy-en-Velay réalisé par l'État et la rue du Docteur Nicolas.

L'avenue des Belges (RD 373) doit être reclassée, à la mise en service du contournement du Puy en Velay, en voirie d'intérêt communautaire. Elle deviendra alors l'accès principal de la Communauté d'agglomération et de la ville du Puy en Velay.

Cette opération comprend notamment :

- l'élargissement de l'avenue des Belges sur 150 ml entre le pont et l'échangeur;
- la création d'une voie permettant des déplacements en mode doux, à partir du chemin de la borne, du chemin de la Loire, de la voie verte, jusque au Pôle d'Échange Inter-modal;
- le doublement du pont route sur la voie de chemin de fer;
- le rétablissement d'une voie de secours à l'hôpital Sainte Marie (rue du Docteur Nicolas).

## 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet sont :

- Offrir une entrée de ville qualitative en ouvrant la vue sur les monuments historiques, par la démolition d'un habitat vétuste ;
- fluidifier la circulation à la sortie de l'échangeur de la RN 88 ;
- donner une vision globale du site du Puy en Velay dès la sortie de l'échangeur de la RN 88 ;
- augmenter la capacité du carrefour avec le boulevard Bertrand de Doue en supprimant dans le phasage du feu de circulation la circulation alternée sur le pont route existant ;
- raccorder la voie de secours de l'hôpital Sainte Marie ;
- créer une circulation en mode doux entre le Pôle d'échange inter-modal, la commune de Brives Charensac et les voies vertes.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Ces travaux seront réalisés sous délégation de maîtrise d'ouvrage du Département de la Haute-Loire, actuel propriétaire de la voie concernée (RD 373).

Les travaux vont commencer par une phase de démolition de l'habitat vétuste. Dans un deuxième temps le terrassement de la nouvelle voirie en raccordant l'échangeur et le pont de Bellevue. Troisième temps la pose des bordures, la réalisation de la chaussée et de la voie verte. Les travaux se faisant en coordination avec les travaux de construction du doublement du pont route.

La date de début devrait être au 1er trimestre 2016.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic prévu sur l'avenue des Belges est de plus de 20 000 véhicules par jour avec des pointes extrêmement fortes le matin et le soir dûes aux pendulaires.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration de travaux

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'utilité publique

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Achat de 8 parcelles cadastrées AK 09, 11, 12, 13, 14, 15, 16 pour une surface de 4830 m <sup>2</sup>	
travaux de voirie sur l'avenue des Belges	4000 m <sup>2</sup>
Longueur de voirie modifiée	400 m
Largeur de la voirie après travaux	10m50
largeur de la voie verte	3 m
largeur des trottoirs	2 m

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Avenue des Belges (RD 373)  
Le Puy en Velay

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Le Puy en Velay

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Ce projet permet d'assurer une meilleure liaison entre deux secteurs concernés par deux programmes de travaux indépendants et actuellement en cours de réalisation :

- le pôle d'échanges intermodal côté Ouest
- le contournement du Puy en Velay par la RN 88 côté Est

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage d'habitation, voirie et chemin de fer.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le Projet se situe en zone N du PLU de la commune du Puy en Velay

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	mais ne concerne pas cette partie de la commune
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet se situe en dehors du périmètre mais avec une visibilité sur les monuments
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF 1 se trouve à plus de 2700m au sud-est ZNIEFF 2 se trouve à plus de 1000 m au sud-ouest aucun habitat naturel patrimonial ni aucune flore patrimoniale n'ont été observé. au nord de ces parcelle, entre la voie SNCF et les habitations, on peut noter dans les talus quelques feuillus et arbres : les sensibilités paysagères sont assez faibles.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement, mais les travaux réalisés sont identiques a des travaux de réfection de voirie classique.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement, des odeurs d'enrobé peuvent apparaître mais elles sont identiques à celles des travaux de réfection de voirie classique
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En travaux uniquement lors de la phase de rabotage de l'enrobé et lors du compactage, mais ces vibrations sont identiques à celles des travaux de réfection de voirie classique
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Je pense que notre projet devrait être dispensé d'étude d'impact car il s'agit d'un projet de modernisation de voirie en zone urbaine dont les enjeux liés aux milieux naturels ou à la sensibilité paysagère sont très faibles. Les huit parcelles privées concernées par l'aménagement sont dédiées uniquement à de l'habitat, et elles se situent en milieu urbain. Aucun risque particulier n'est répertorié sur ces terrains.

Les nuisances sonores et la pollution, en phase travaux, sont extrêmement limités. Les nuisances en phase d'exploitation sont essentiellement liées au trafic automobile, dont le niveau ne sera pas modifié par le projet.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Coupes de la section courante (existant et projet)
Coupe du doublement du pont route

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à  le,

Signature



OUVRAGE SNCF DE BELLEVUE  
 COUPE TRANSVERSALE  
 échelle 1/25

